

Compte rendu de séance Conseil Municipal du 2 juin 2022

Le deux juin 2022, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 24 mai 2022, sous la présidence de M VASSEUR Hervé, Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard,, MARCHAND Sébastien, DONZEAU Catherine, THOMAS Julien, POLIN Karin, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra, PORTAL Audrey, SONDAG Marc, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent :

Absents excusés: FALZON Yvan (pouvoir donné à COILLE André)

Secrétaire de séance : REMBERT Hélène

M. le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : Délibération modificative budgétaire budget principal, accepté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Un trop perçu de taxe d'aménagement a été encaissé, suite à réclamation il convient de rembourser ce montant , aussi il est nécessaire de faire un virement de crédit, il est proposé -1180€ au compte 21578 et +1180 au compte 10226

Accepté à l'unanimité

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2022

Il n'y a pas de correction à apporter, le compte rendu de la séance du 14 avril 2022 est donc approuvé à l'unanimité.

Vote des subventions 2022

La commission s'est réunie le 19 mai 2022 et après examen propose :

Associations communales

Saint-Aignan : 200€ - Ablette de Chailly : 350€ - ASC : 1200€ - AAC : 200€ - Coopérative scolaire Chailly : 325€ - ChaillyLoisirs 2 : 400€ - Soit un total de 2675€

Associations extérieures

Healthy Diou Fitness : 50€ - Petites Mains : 50€ - Coopérative scolaire Thimory : 275€ - Association Familles et amis du maquis : 30€ - MFR Beaumont Les Autels : 50€ - MFR Ste Geneviève des Bois : 150€ - Restos du coeur : 50€ - PEP 45 : 50€ - SEPAB

Bellegarde : 30€ - CFA Est-loiret : 100€ soit un total de 835€

Accepté à l'unanimité

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1ère classe

Vu le code général des collectivités territoriales, vu la loi 83-634 portant droits et obligations des fonctionnaires, vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires, vu la loi 83-624 portant droits et obligations des fonctionnaires, considérant que l'agent remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un avancement de grade, il est proposé au conseil municipal :

-de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

-de procéder parallèlement à cette création à la suppression du poste d'adjoint administratif territorial principal 2ème classe

-inscrire les crédits nécessaires

-charge Monsieur le Maire de prendre l'arrêté de nomination correspondant, accepté à l'unanimité

Révision loyer route de Bellegarde

Comme prévu au contrat de location, le loyer est révisable annuellement, le loyer concerné est le logement au 16 bis route de Bellegarde. Après discussion le conseil municipal, à l'unanimité décide de geler les loyers pour 2022.

Dénominations et numérotations des rues

Afin de poursuivre les dénominations de rues et suite à demande de la part du département pour la fibre il est nécessaire que chaque habitation possède un numéro.

Il sera créé :

- la VC 4 sera nommée Route de Coudroy

- la VC 7 entre la VC4 et la commune de Noyers, sera nommée route de Rougemont

- Le chemin rural dit Aisance de la Leu, de la VC7 à la parcelle AO0030 sera nommé Chemin rural de la Leu

- La VC7,entre la VC4 et la VC10, sera nommée Route de la Charrerie

- Le chemin rural dit des Poucets, sera nommé Chemin rural des Poucets

- Le chemin rural de la Fouquinerie au Bois Corjon, entre la VC4 et la parcelle AP0003, sera nommé Impasse du Chesnoy

- Le chemin rural des Bourbons à Lorris, entre la VC4 et la parcelle AS0015 sera nommé Chemin rural des Fraisiers

- La voie privée du Fort, sera nommée Impasse du Fort

- Le chemin rural dit de la Penauderie et le chemin rural dit Aisance de la Leu, entre le chemin de la Penauderie et la parcelle AO 0033 sera nommé Chemin rural de la Penauderie

- La VC17 sera nommée Chemin de la Grouelle »

- Les VC11 et VC12, seront nommées Chemin de la Besace

- La VC13, au nord de la RD39, sera nommée Chemin du Bréau
- La VC14 , sera nommée Chemin de la Clémendière , accepté à l'unanimité

Proposition pour l'achat du fonds de commerce

Suite à concertation avec les personnes concernées à discussion, et à étude des documents de Fiducial Expertise, l'évaluation du fond se situe entre 36 000 € et 49 000 €. Il est décidé à l'unanimité de faire une proposition de rachat du fonds de commerce à 49 000€, cette proposition est valable jusqu'au 17 juin. En cas d'acceptation, l conseil autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette vente.

Élections législatives

Bureau président : Hervé VASSEUR, assesseurs : Gérard LEROY Julien THOMAS secrétaire : Sandra DAVID

Tour de garde, 12 juin

8h - 11h30	11h30 - 15h	15h - 18h
Gérard LEROY	Karine POLIN	Pascal BEZILLE
Sébastien MARCHAND	Audrey PORTAL	Sylvie LEGOIS
Julien THOMAS	Yvan FALZON	Hervé VASSEUR

Bureau président : Hervé VASSEUR, assesseurs : Laurent DEBACKERE, Gérard LEROY secrétaire : Sandra DAVID

Tour de garde, 19 juin :

8h - 11h30	11h30 - 15h	15h - 18h
Marc SONDAG	Laurent DEBACKERE	Pascal BEZILLE
Gérard LEROY	Hélène REMBERT	André COILLE
Yvan FALZON	Catherine DONZEAU	Gaëlle VASSEUR

Organisation du 13 juillet

Feu d'artifice commandé et autorisé par la sous-préfecture. L'animation sera assurée par Marc SONDAG. Après discussion il est décidé de choisir le repas proposé par le traiteur Jean-Luc Hummel : entrée – moules-frites- dessert.

Informations et questions diverses

Réunion de chantier pour l'atelier début des travaux semaine 26

Tour de table

Audrey Portal questionne au sujet des candidats pour la gérance, réponse une candidature sérieuse, une réunion est proposée pour rencontre avec le Maire, les adjoints, Audrey Portal, Pascal Bezille et Sébastien Marchand.

Pascal Bézille, des branches empiètent sur le sur le chemin de la Besace et créent des problèmes lors de passage des camions , réponse un courrier sera envoyé au propriétaire du terrain.

Catherine Donzeau, la commission fleurissement s'est réunie le concours de fleurissement est renouvelé sur inscription.

Karin Polin signale un panneau abîmé route de Thimory, réponse cela concerne le département.

Fin du conseil 21h20, prochain conseil 7 juillet